



---

**Commission économique pour l'Europe**

Conférence des statisticiens européens

**Groupe d'experts des recensements de la population  
et des habitations**

Vingt-quatrième réunion

Genève, 21-23 septembre 2022

**Rapport de la réunion****I. Participation**

1. La réunion du Groupe d'experts des recensements de la population et des habitations s'est tenue du 21 au 23 septembre 2019 à Genève, au Palais des Nations, à la suite de l'atelier de la CEE sur les recensements de la population et des habitations (19 et 20 septembre).
2. Y ont participé des représentants des pays suivants : Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Canada, Croatie, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Mexique, Macédoine du Nord, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Moldova, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suisse, Tadjikistan, Tchéquie et Turkménistan. L'Union européenne était représentée par Eurostat et la délégation en Bosnie-Herzégovine. La Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, la Mission des Nations Unies au Kosovo, le Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants, IPUMS International (Partenariat de diffusion des recensements) et Environics Analytics étaient représentés, ainsi qu'un expert indépendant en recensement invité par le secrétariat.
3. La participation de plusieurs représentants était soutenue financièrement par le FNUAP.

**II. Organisation des travaux**

4. Eric Schulte Nordholt (Pays-Bas), a présidé la réunion.
5. Ont été examinées au cours de la réunion les questions de fond suivantes :
  - a) Retarder un recensement en raison de crises externes : impacts et leçons pour l'avenir ;
  - b) Enseignements à retenir du cycle des recensements de 2020 ;
  - c) Recensements à venir dans la région de la CEE ;



- d) Transitions dans les méthodes appliquées pour les recensements : plans, expérience acquise et innovations ;
  - e) Le long terme : les recensements du cycle de 2030 et au-delà ;
  - f) Révision des recommandations de la Conférence des statisticiens européens concernant les recensements de la population et des habitations pour le cycle de 2030.
6. Les débats ont été préparés et dirigés par Ana Santos (Portugal) ; Liina Osila (Estonie) ; Eric Schulte Nordholt (Pays-Bas) ; Valentina Istrati (République de Moldova) ; Shorena Tsiklauri (Géorgie) ; Cal Ghee et Ed Dunn (Royaume-Uni).
7. Les documents et les diaporamas présentés en séance sont disponibles sur la page Web de la réunion.

### III. Recommandations relatives aux travaux futurs

8. Les participants ont renouvelé leur engagement de mettre à jour le wiki du recensement de la CEE (<https://statswiki.unece.org/display/censuses/Censuses+of+the+2020+round>) avec des informations sur les recensements de leur pays entrant dans le cycle de 2020.
9. Les participants ont recommandé que la prochaine réunion du Groupe d'experts des recensements de la population et des habitations ait lieu en présentiel en 2023, et ont pris note qu'une salle de réunion et des services d'interprétation étaient réservés à cet effet au Palais des Nations du 20 au 22 septembre 2023 (la réunion étant précédée d'un atelier les 18 et 19 septembre).
10. À sa réunion de 2023, le Groupe d'experts devrait réfléchir aux enseignements tirés des recensements effectués lors du cycle de 2020, en mettant l'accent sur les recensements organisés en 2022 et 2023, et devrait examiner l'état d'avancement des travaux des équipes spéciales qui élaborent les recommandations de la Conférence des statisticiens européens sur les recensements de la population et des habitations pour le cycle de 2030. Dans l'optique de la réunion de 2023, chaque équipe spéciale énumérée ci-dessous est invitée à soumettre un document sur l'état d'avancement de ses travaux :
- a) Préparation et planification des interventions en cas d'urgence ;
  - b) Évaluation et gestion de la qualité ;
  - c) Méthodes de dénombrement ;
  - d) Technologie ;
  - e) Concepts en matière de population et définitions connexes ;
  - f) Caractéristiques économiques ;
  - g) Migration et mobilité (nationale et internationale) ;
  - h) Caractéristiques du ménage et de la famille ;
  - i) Sexe et genre ;
  - j) Thèmes relatifs au logement ;
  - k) Informations géospatiales et statistiques sur de petites zones servant aux recensements ;
  - l) Diffusion de données de recensement ventilées ;
  - m) Communication et information.

Lorsqu'il préparera la réunion, le groupe directeur envisagera l'inscription d'autres sujets éventuels.

#### **IV. Adoption du rapport final**

11. Les participants ont adopté les parties I à III du présent rapport avant de clore la réunion. Un résumé des débats qui ont eu lieu lors des séances consacrées aux questions de fond est présenté dans une annexe au rapport que le secrétariat a été chargé d'établir après la réunion.

## Annexe

### Résumé des séances consacrées aux questions de fond

#### I. Observations et conclusions générales

1. Des observations et conclusions clefs ont été formulées à plusieurs reprises au cours de la réunion, parmi lesquelles :

a) La plupart des recensements du cycle ont été réalisés *au plus fort d'une pandémie*, ce qui a posé de nombreux problèmes, mais, dans une large mesure, les pays ont surmonté ces difficultés, tirant de cette expérience des enseignements précieux pour les recensements futurs ;

b) Les *transitions vers des recensements basés sur les registres*, ainsi que l'utilisation accrue de données administratives dans les recensements combinés ou à l'appui des recensements traditionnels, restent prédominantes dans la région ;

c) Parmi les pays suivant une approche traditionnelle ou combinée, l'évolution rapide de la technologie offre des possibilités non seulement d'accroître l'efficacité et d'améliorer la qualité, mais aussi d'acquérir une plus grande *flexibilité et résilience* ;

d) *L'évaluation de la qualité* est de plus en plus considérée comme un aspect crucial des opérations de recensement à chaque stade ;

e) *La confiance* du public dans les personnes chargées des recensements et dans les données de recensement qui en résultent est essentielle, des efforts considérables devant être déployés pour l'obtenir et la conserver.

#### II. Intervenants invités

##### A. La « capsule temporelle » dans le recensement irlandais de 2022

2. Eileen Murphy (Central Statistics Office d'Irlande), a présenté un exposé sur la fonction « capsule temporelle » comprise dans le recensement de 2022.

3. Les origines de la capsule temporelle – *espace permettant aux répondants d'enregistrer un message de leur choix restant scellé pendant 100 ans* – dans le recensement irlandais de 2022 ont été présentées, ainsi que la manière dont celle-ci a fonctionné et sur la réaction du public. Fruit d'une initiative visant à exploiter un espace inutilisé dans le formulaire de recensement qui avait été conçu, la fonction a constitué un nouveau moyen de mobiliser le public en faveur du recensement. Présentée comme une rare occasion pour les personnes interrogées de décider elles-mêmes de ce qu'elles voulaient inscrire sur leur formulaire de recensement ou comme une chance de raconter aux générations futures ce qu'était la vie en 2022, la capsule temporelle a attiré l'attention des médias et du public et a contribué à sensibiliser au recensement. De nombreuses personnes interrogées ont partagé sur les médias sociaux les messages rédigés dans la capsule temporelle, qui exprimaient des sentiments divers, allant de l'émotion à humour. La capsule temporelle a rappelé aux participants les dimensions personnelles et historiques d'un recensement et a été un moyen sans précédent et efficace de faire de la publicité et d'obtenir la participation du public.

4. Les participants ont exprimé leur enthousiasme à l'égard de la capsule temporelle et plusieurs pays ont indiqué qu'ils envisageraient d'inclure une rubrique de ce type dans leurs futurs recensements. La capsule temporelle a été considérée comme un moyen d'aborder les questions relatives à la cohésion sociale, car elle permettait de donner des réponses dans n'importe quelle langue et favorisait la participation de l'ensemble de la société. Tous les participants jugeaient cette approche utile pour faire participer le public, en particulier les groupes traditionnellement difficiles à atteindre tels que les étudiants, étant donné l'intensité des activités liées aux capsules temporelles dans les médias sociaux. Le débat a porté sur des

questions relatives à la protection contre les abus ainsi qu'au stockage et à l'archivage des questionnaires papier.

## B. Le recensement comme cadre pour l'analyse décisionnelle

5. John Nelligan, représentant d'Environics Analytics (Canada), a été invité à s'exprimer sur *la façon dont les données de recensement pouvaient servir à éclairer les décisions des entreprises*.

6. L'exposé a mis en évidence la manière dont les données du recensement canadien étaient utilisées pour étayer des dizaines d'outils d'analyse décisionnelle destinés au secteur privé. En intégrant les informations géographiques et démographiques du recensement à d'autres sources de données, la société de l'intervenant évaluait les caractéristiques des quartiers en fonction du code postal, afin d'aider les professionnels à répondre à des questions sur les clients et à concevoir des stratégies de marketing et des systèmes logistiques. Il a été souligné que le recensement présentait un intérêt en vue non seulement d'étalonner les enquêtes par sondage et d'autres sources de données non représentatives à des fins commerciales, mais aussi d'éclairer la prise de décision en dehors de la sphère publique traditionnelle.

7. Le débat a porté sur la coopération entre la société privée d'analyse et l'organisme national de statistique, ainsi que sur les relations entre les travaux de ces deux entités et leurs particularités. Même si leur collaboration était étroite, chaque organisation avait son mandat propre et desservait des publics différents avec des produits et services complémentaires. Le débat a également fait ressortir l'intérêt d'avoir des systèmes de codes postaux stables pour les analyses relatives à de petites zones. Les participants ont examiné comment des techniques analogues d'estimation relatives à de petites zones pourraient être utilisées pour optimiser le taux de réponse en localisant et en ciblant les non-répondants probables.

## III. Retarder un recensement en raison de crises externes : impacts et leçons pour l'avenir

8. Des exposés ont été présentés par l'Irlande et par la France, le débat étant dirigé par le Portugal.

9. Les deux exposés ont décrit les conséquences de la décision de *retarder l'organisation du recensement en raison de la pandémie de Covid-19*. Un dénombrement en face-à-face était prévu pour une partie (France) ou la totalité (Irlande) de la population dans les deux pays, mais la décision a été prise de reporter le recensement de 2021 à 2022 dans les deux cas en raison des risques pesant sur la qualité du recensement, des préoccupations concernant la sécurité du public et du personnel sur le terrain, et des craintes liées à l'image publique. Les données relatives aux caractéristiques démographiques et aux ménages pouvaient attendre, mais les deux pays avaient besoin d'estimations de la population pour 2021. Ils ont adopté des approches différentes pour produire des estimations de la population sur la base des sources de données disponibles. En Irlande, des données provenant de 17 sources de données administratives ont été utilisées pour produire des estimations de la population nationale en partant de niveaux géographiques inférieurs. En France, les estimations de population pour 2021 ont été produites en adaptant la méthode du recensement glissant qui reposait déjà sur l'interpolation et l'extrapolation.

10. Les participants ont discuté de la vulnérabilité des recensements qui reposaient sur un dénombrement en face-à-face. En Irlande, la pandémie avait contribué à mettre en évidence les *risques associés aux questionnaires papier* et à promouvoir la possibilité de proposer une option en ligne lors du prochain recensement. L'expérience de la France avait fait de l'élaboration de questionnaires adaptés aux smartphones une priorité.

11. Les participants ont également examiné les difficultés liées à l'*embauche et à la formation du personnel* pendant la pandémie et à la gestion du travail à domicile. Il a été convenu que, bien que la formation en ligne comporte de nombreux éléments positifs, il était préférable que certains éléments clés de la formation soient dispensés en présentiel.

12. Les exposés ont suscité un débat sur les *techniques d'estimation* des données relatives aux caractéristiques individuelles qui sont généralement stables dans le temps, et sur l'importance de la collecte fréquente de données relatives à d'autres caractéristiques qui étaient affectées pendant une crise, telles que la situation professionnelle, la migration et la mobilité. Les participants ont discuté du recours à des méthodes d'estimation et à d'autres nouvelles approches telles que celles suivies en France et en Irlande pour les futurs recensements, en examinant les nombreux panachages entre les méthodes traditionnelles et les nouvelles méthodes. Les nouvelles méthodes pouvaient améliorer le rapport coût-efficacité et fournir des données plus opportunes et plus fréquentes, mais les incidences sur la précision et sur la couverture des données n'étaient pas nécessairement nulles.

#### IV. Enseignements à retenir du cycle des recensements de 2020

13. Dans la première partie de la séance, des exposés ont été présentés par le Mexique, la Croatie, la Pologne, la Macédoine du Nord, le Royaume-Uni, Malte et les États-Unis d'Amérique, le débat étant dirigé par l'Estonie.

14. Dans la deuxième partie de la séance, des exposés ont été présentés par le Royaume-Uni et les États-Unis d'Amérique, le débat étant dirigé par les Pays-Bas.

15. Bon nombre des enseignements tirés du cycle de recensements de 2020 étaient directement liés aux *problèmes posés par la pandémie de Covid*, qui avaient été examinés à la séance précédente. L'adaptation des protocoles de formation, de dénombrement et de suivi visant à se conformer aux restrictions liées à la santé a entraîné des retards et/ou des surcoûts, mais des enseignements ont également été tirés sur la façon d'atténuer les répercussions sur la qualité des données.

16. La séance a révélé que l'acceptation culturelle de la *charge de travail pour les répondants* qu'impliquait un recensement traditionnel était très variable, ainsi que la volonté de s'autodénombrer en ligne. Dans certains pays, comme la Croatie, la majorité de la population était désireuse de se faire recenser en personne, tandis que dans d'autres, il fallait faire plus d'efforts pour mobiliser et relancer la population. S'agissant des méthodes en ligne, les différences d'un pays à l'autre s'expliquaient non seulement par la volonté, mais aussi par les capacités, car Internet était peu présent dans certains pays et/ou n'était guère connu de la population. Les pays où les méthodes en ligne étaient mieux acceptées avaient constaté qu'ils pouvaient plus facilement s'adapter à des problèmes inattendus.

17. De nombreux pays ont indiqué que la courbe des réponses données dans le cadre de l'autodénombrement par Internet était en forme de U, les connexions et les réponses étant nombreuses les premiers et derniers jours et nettement moindres entre. Le débat a porté sur la possibilité que l'allongement de la fenêtre de réponse ait un impact plutôt limité sur le taux de réponse global, puisque peu de réponses étaient reçues au milieu de la fenêtre, quelle que soit sa longueur.

18. Les exposés et les débats ont également révélé de grandes différences dans les non-réponses ainsi que dans les approches suivies tant pour estimer que pour traiter cet aspect. Les enquêtes post-censitaires étaient loin d'être universelles et certaines avaient dû être annulées en raison de la pandémie.

19. Le rôle croissant de la *technologie* à tous les stades des opérations de recensement est ressorti clairement de la séance – non seulement pour le dénombrement mais aussi pour la planification, le suivi et le traitement. Plusieurs pays ont indiqué qu'ils avaient mis au point des logiciels sur mesure en interne, au lieu d'utiliser des logiciels commerciaux ou de sous-traiter ces activités. L'avantage était que cela entraînait le développement des capacités internes de l'organisme national de statistique, mais la coopération internationale pouvait encore faciliter l'apprentissage entre les pays et réduire ainsi les coûts de démarrage de ces activités pour chacun d'eux.

20. La *qualité* a été un thème récurrent des exposés et du débat. L'évaluation de la qualité était nécessaire eu égard à la fois aux sources et aux résultats, et elle était tout aussi importante que celle que soit la méthode de recensement employée. Certains pays ont indiqué que la couverture des jeunes était largement et, dans certains cas de plus en plus, insuffisante. L'évaluation de la couverture en temps réel offrait des possibilités d'ajustement et de ciblage des ressources, ce qui permettait d'améliorer la couverture au lieu de ne l'évaluer qu'a posteriori. En discutant de l'évaluation de la qualité, les participants ont souligné qu'il ne s'agissait pas seulement d'un outil technique de suivi et d'évaluation du travail, mais d'un outil de communication permettant à l'organisme national de statistique de faire preuve de transparence et donc d'accroître la confiance de la population dans le recensement.

21. Un aspect spécifique de la qualité et de la couverture des données qui avait suscité un débat tenait à la collecte d'informations auprès des personnes vivant dans des *ménages institutionnels* (connus dans certains pays sous le nom de logements collectifs ou d'établissements communautaires). Il a été fait référence aux recommandations de la Conférence des statisticiens européens sur ce sujet (<https://unece.org/info/Statistics/pub/21945>). Les difficultés liées au dénombrement des personnes âgées vivant dans une institution avaient parfois été exacerbées pendant la pandémie, tandis que la diversification continue des modes de vie des personnes âgées contribuait au manque de clarté des définitions et des classifications.

22. Les participants ont discuté de l'équilibre délicat entre la fourniture de données détaillées et précises visant à éclairer des décisions importantes, et la nécessité de protéger la *confidentialité*.

23. En clôture de la séance, il a été observé que le but d'un recensement était de permettre de mesurer des choses jugées importantes aux yeux de la société. Les recensements devraient donc continuer à évoluer et à s'adapter à des sociétés en mutation et aux nouveaux besoins en matière de données ; *les enseignements tirés des recensements du cycle de 2020 devraient être activement étudiés et appliqués lors de la préparation des futurs recensements*. La tendance à l'utilisation croissante des sources administratives et à la diversification des sources devrait se poursuivre. Là où l'autodénombrement direct persistait, des efforts supplémentaires devraient être faits afin de susciter l'intérêt des répondants et de réduire leur charge de travail.

## V. Recensements à venir dans la région de la Commission économique pour l'Europe

24. Un exposé a été présenté par la Serbie.

25. Le recensement de la Serbie serait réalisé en octobre 2022 selon une approche traditionnelle prévoyant des entretiens porte à porte, mais pour la première fois des ordinateurs portables seraient utilisés pour la collecte des données au lieu de questionnaires papier. Une enquête post-censitaire aurait également lieu. L'exposé et le débat qui a suivi ont révélé des difficultés à recruter des agents recenseurs, en particulier dans la capitale.

## VI. Transitions dans la méthode de recensement : plans, expériences et innovations

26. Dans la première partie de cette séance, des exposés ont été présentés par la Slovaquie, la Grèce, l'Italie, la Suisse et les Pays-Bas. Le débat était dirigé par la République de Moldova.

27. La deuxième partie de la séance comprenait des exposés présentés par le Canada (deux exposés), la Lettonie, Israël, le Royaume-Uni et les États-Unis d'Amérique. Un représentant de la Géorgie a dirigé le débat.

28. Les exposés présentés par les pays ont mis en évidence un certain nombre de nouvelles méthodes utilisées dans la région pour *la collecte, le traitement et la diffusion des données*, notamment l'autodénombrement en ligne et les efforts visant à élaborer des registres statistiques (Grèce), la production annuelle d'informations de recensement (Italie), une approche harmonisée du contrôle de la publication des tableaux de recensement (Pays-Bas), l'apprentissage automatique pour l'imputation des données manquantes (Suisse) et l'intégration du travail sur le terrain et des sources de données administratives en vue de l'élaboration d'une liste complète de points d'adresse statistiques pour le recensement (Slovaquie).

29. La plupart des nouvelles méthodes présentées utilisaient *des données de registre ou des données administratives*, et une grande partie du débat a porté sur les divers aspects de l'intégration de ces sources de données dans les activités de recensement. L'utilisation des nouvelles données sanitaires produites pendant la pandémie a été examinée, ainsi que celle des données administratives pour vérifier les données recueillies lors des opérations sur le terrain.

30. Les participants ont discuté de *la coopération avec les détenteurs de données administratives* et du rôle de la *législation relative aux statistiques* dans la facilitation et la légitimation de l'utilisation des données administratives à des fins statistiques. En Grèce, où le recensement avait permis de collecter des numéros d'identification personnels pour la première fois, la loi sur le recensement avait été d'une importance cruciale.

31. Les difficultés liées à l'identification du type de ménage et de famille dans les données administratives ont été prises en compte. Les questions des participants sur la mise en relation des clefs et sur la mise à jour des registres ont fait ressortir un intérêt pour *les aspects techniques de l'exploitation des données administratives et des données de registre*. Les participants ont également envisagé l'utilisation des registres statistiques à d'autres fins.

32. Les participants ont discuté de *la communication avec le public en général et avec les utilisateurs de données*. Les stratégies visant à accroître la confiance du public dans les statistiques, telles que les programmes scolaires, ont été examinées. Les difficultés liées à la communication des techniques d'imputation et de contrôle de la diffusion aux utilisateurs de données ont également été abordées. Les participants ont réfléchi à la manière de démontrer aux utilisateurs l'utilité des données traitées et à la nécessité de moduler les messages en fonction du public.

33. Les participants ont discuté de l'intérêt des *données géocodées* tant pour le travail de terrain que pour la diffusion et l'analyse des données. Les coordonnées géographiques permettaient de mieux mesurer l'accès à des services tels que ceux assurés par les hôpitaux et les écoles, par exemple, ce qui présentait un intérêt évident pour le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable.

34. En réfléchissant à la séance, l'intervenant a noté qu'il pouvait être particulièrement difficile d'exploiter les innovations dans les pays où les recensements avaient lieu plus fréquemment que tous les dix ans. Quelle que soit la fréquence des recensements ou la méthode utilisée, tous les pays devaient faire des *efforts constants et particuliers* pour appréhender les possibilités d'améliorer la qualité et d'accroître l'efficacité offertes par les transitions en cours. Étant donné que de plus en plus de pays adoptaient des approches combinées ou basées sur les registres pour leurs recensements, des innovations étaient nécessaires non seulement sur le plan technique mais aussi *sur le plan institutionnel*, comme les accords de coopération avec les détenteurs de données.

## VII. Le long terme : les recensements du cycle de 2030 et au-delà

35. Au cours de cette séance, des exposés ont été présentés et des interventions ont été faites par IPUMS, le FNUAP et la Division de statistique de l'ONU. Le Royaume-Uni a fait part de réflexions destinées à diriger le débat.

36. Les perspectives mondiales et à long terme offertes lors de cette séance ont clairement fait ressortir que, contrairement à ce qui se passait dans les pays de la CSE, la grande majorité des pays continueraient à mener des opérations sur le terrain au moyen du dénombrement direct dans un avenir prévisible. Au niveau mondial, la plupart des avancées seraient réalisées grâce à des technologies modernes et à des méthodes hybrides, plutôt que par des transformations notables de l'approche suivie. La transition à une approche basée sur les registres durerait probablement de nombreuses années pour la plupart des pays, y compris ceux de la région de la CEE qui n'avaient pas adopté cette approche. Une telle transition exigeait de prêter attention aux *coûts de rénovation et de gestion des systèmes de données administratives* pour les adapter aux besoins du recensement, qui pouvaient être très importants.

37. En général, et gardant à l'esprit les débats des séances précédentes, les participants ont noté que la nécessité de faire face et de répondre aux préoccupations concernant *l'exactitude, la pertinence et la couverture* des données de recensement resterait d'une importance capitale. Il s'agissait notamment de surmonter les nouvelles difficultés que représentait la prise en compte de *l'évolution des modes de vie et des schémas de mobilité*, ainsi que les problèmes traditionnels tels que le sous-dénombrement systématique de certains groupes de population.

38. Il a été observé que les pays qui effectuaient actuellement leur premier recensement depuis longtemps avaient la possibilité de faire des « raccourcis technologiques », c'est-à-dire de bénéficier des progrès que d'autres avait réalisés de manière plus graduelle. Il a été constaté que la coopération internationale pouvait y contribuer.

## VIII. Révision des recommandations de la Conférence des statisticiens européens concernant les recensements de la population et des habitations pour le cycle de 2030

39. Le président du Groupe directeur de la CSE sur les recensements de la population et des habitations a présenté les principaux éléments du plan de travail ([https://unece.org/sites/default/files/2021-04/06\\_Census2030WorkPlan\\_appr.pdf](https://unece.org/sites/default/files/2021-04/06_Census2030WorkPlan_appr.pdf)) pour l'élaboration des recommandations de la CSE concernant les recensements de la population et des habitations pour le cycle 2030 (ECE/CES/BUR/2021/FEB/6). Le secrétariat a donné des informations sur les 13 équipes spéciales établies dans le cadre de ce plan de travail. Les mandats de ces groupes de travail ([https://unece.org/sites/default/files/2021-10/05\\_TOR\\_TaskForcesCensus2030\\_approved.pdf](https://unece.org/sites/default/files/2021-10/05_TOR_TaskForcesCensus2030_approved.pdf)), approuvés par le bureau de la CES, figurent dans le document ECE/CES/BUR/2021/OCT/5.

40. Les participants ont été informés que *les équipes spéciales pouvaient encore accueillir de nouveaux membres* au cas où les organismes voudraient désigner d'autres candidats. Il conviendrait de le faire le plus rapidement possible en adressant au secrétariat les noms et coordonnées des personnes désireuses de participer.

41. Les équipes spéciales et le groupe directeur consacraient la première partie de l'année 2023 à l'élaboration d'un questionnaire complet sur les pratiques suivies pour les recensements du cycle de 2020, qui serait envoyé à tous les pays au milieu de l'année 2023. Les équipes spéciales rendraient compte de leurs premières conclusions et de leurs progrès à la réunion de 2023 du Groupe d'experts.

42. La nécessité d'une *coordination attentive avec des initiatives connexes*, telles que les questionnaires de la Division de statistique de l'ONU sur les pratiques de recensement, a été soulignée. La Division de statistique de l'ONU et la CEE collaboreraient étroitement pour réduire la charge de travail des organismes nationaux de statistique et éviter les doubles emplois. Les résultats de la *Conférence internationale des statisticiens du travail* de 2023 seraient également suivis de près et pris en compte pour ces travaux.

43. Les participants ont réaffirmé l'importance des *concepts* et des *définitions* dans les recommandations, en soulignant que les uns et les autres devaient être adaptés à leur objectif, à la fois pour répondre à l'évolution des politiques pour lesquelles les recensements étaient censés fournir des données, et pour être applicables dans la pratique par les pays utilisant une variété d'approches et de sources de données.

44. Bien qu'un seul ensemble de recommandations doive être pertinent pour tous les pays membres de la CSE, quelle que soit la méthode de recensement employée, certains participants se sont demandé si les recommandations pour 2030 ne pourraient pas bénéficier de l'incorporation d'éléments expressément conçus pour guider ceux qui utilisaient chacune des principales approches méthodologiques.

45. Les participants ont souligné l'importance d'élaborer des recommandations susceptibles d'être mises en œuvre par tous les pays membres, ainsi que de les rendre *pérennes*, afin qu'elles restent valables lors du cycle 2030, au lieu d'être liées à des circonstances ou des technologies précises susceptibles d'évoluer.

---